



Divorce quand les deux parti veulent mais que les finance bloque

Par **langedesolidao**, le **06/03/2010** à **14:25**

Bonjour,

mon conjoint et marié l annee derniere au debut du mois d avril sa femme est partie du domicile conjugal un mois apres soit debut mai pour aller vivre avec un autre homme

suite au depart de sa femme mon conjoint a deposer une main courante a la gendarmerie

a ce jour ils souhaitent tous deux divorcer mais sa femme ne souaite entamer aucune procedure de son cote et du coup le divorce ne se fait pas car mon conjoint est dans l incapaciter de pendre un avocat car il est sans emploi et ne touche pas encore le chomage

(il n y a pas de bien ou enfant en commun)

peut ton trouver un avocat gratuit qui pourrait le defendre? si oui ou? et quelle demarche doit t il entamer?